

Connaissez-vous les héros de la Grèce d'aujourd'hui?



Catherine Guisan

Après huit semaines passées à Athènes, je ne supporte plus les clichés colportés par certains médias et leaders européens. On se plaint que les Grecs puissent en venir à «refuser» les programmes d'austérité imposés par l'UE alors que l'Etat grec a réduit son déficit budgétaire de façon draconienne depuis 2010 grâce à de sévères coupes dans salaires et retraites; le secteur privé n'a guère été épargné non plus. Les programmes de «bail out» offerts à la Grèce consistent à lui prêter, non pas donner de l'argent et les contribuables allemands ainsi que ceux des autres pays contributeurs réalisent un joli bénéfice en prêtant à des taux bien plus élevés qu'à ceux auxquels ils empruntent.

Une étudiante de l'Université Panteion d'Athènes me demande: «Pourquoi l'UE ne nous a-t-elle pas avertis que nous n'étions pas prêts pour la zone euro? N'est-ce pas ce que l'on aurait dû faire entre membres de la même famille européenne?» Cette omission devrait-elle surprendre, quand on sait que les premiers à enfreindre les règles du Pacte de stabilité et de croissance furent l'Allemagne et la France en 2002 et 2003? Aujourd'hui, la Commission a lancé des «procédures d'infraction» contre 24 des 27 Etats membres de l'UE parce qu'ils ne respec-

tent pas les règles du Pacte, y compris l'Allemagne dont la dette dépasse 80% de son PIB (au lieu des 60% de rigueur). Et ne serait-il pas temps de reconnaître que nombre de multinationales, dont Siemens, un cas notoire, ont encouragé la corruption en Grèce en versant d'importants pots-de-vin?

Il est vrai que la vie n'est pas facile ici. On a cambriolé mon modeste appartement du quartier de Kato Patissia le lendemain de mon arrivée. Le poste de police où je fais ma déposition est dans un état lamentable, et obtenir une copie de la déposition prend plusieurs semaines. Au magasin d'informatique, un autre client me déclare avec fierté être docteur et retraité – avec pension complète – de la marine grecque à 42 ans; il s'étonne de ma réaction stupéfaite.

Les commerçants du laïki arrondissent la somme vers le bas et offrent un reçu même pour un achat de 50 centimes

Et pourtant, l'universitaire de passage rencontre aussi les héros inconnus de la vie quotidienne en Grèce. Un politologue emprisonné six ans sous les colonels dirige le fonds d'archives d'une importante banque; avec ses collaborateurs, il offre des séminaires pour étudiants archivistes ainsi que des formations ludiques à des milliers d'écoliers en vue de la préservation du passé. Pendant son temps libre, il fait du béné-

volat pour une association œuvrant à la réinsertion des drogués.

Deux collaboratrices grecques de Médecins sans frontières (MSF) sont rentrées élever leurs jeunes enfants au pays. Elles expliquent que 50 000 donateurs, généralement de modestes retraités, contribuent à MSF, et bien que les dons aient diminué proportionnellement aux pensions, la dernière collecte en faveur de la Somalie a bénéficié d'un fort soutien. Mes interlocutrices veulent croire que les Grecs peuvent penser aux autres en dépit des circonstances difficiles.

Pareil pour cette comptable dans une grosse entreprise européenne de transport, mère de deux enfants, qui enseigne bénévolement le grec à des immigrants légaux et clandestins deux soirs par semaine. Avec des voisins, elle a aidé à restaurer l'ancienne agora du quartier de Kipseli et à la transformer en école du soir gratuite. Je pense aussi aux professeurs de bonnes universités d'Etat, dont les salaires ont baissé de façon dramatique et qui continuent à enseigner, publier et organiser des séminaires internationaux avec les moyens du bord. Je prends mes leçons de grec moderne dans l'appartement d'un professeur qui, autrefois, préparait les élèves de terminale de lycée à remporter les très compétitifs concours d'entrée à l'université. Aujourd'hui, elle gagne moins pour faire davantage et, avec quatre collègues, mène des séminaires de formation pour enseignants de langues étrangères à Athènes et dans toute l'Europe, avec le soutien des fonds de l'UE. Je salue enfin les infatigables commerçants du laïki (marché de plein air) de mon quartier qui vendent fruits et

légumes frais à des prix dérisoires, arrondissent la somme vers le bas et offrent un reçu même pour un achat de 50 centimes. Et je n'oublie pas le réseau impressionnant de transports publics (métro, trains, bus et trams) qui ont assuré mes déplacements à travers toute la ville pour un prix raisonnable, dans de bons délais, de façon sûre (par chance, pas de grèves en avril et mai). Le directeur a réussi à réduire les sempiternels déficits et met en place les dispositifs qui assureront que tous enfin paient leurs billets.

Le pouvoir politique émane de l'action concertée, si l'on en croit Hannah Arendt. De nombreux Grecs travaillent dur à la transformation de leur pays; les rigides programmes de la troïka menacent leurs efforts et doivent gagner en flexibilité. Tous ceux avec lesquels j'ai pu m'entretenir à Athènes se reconnaissent des responsabilités dans la crise actuelle: il faut réformer l'Etat, augmenter la productivité et repayer au moins une partie des dettes. On se prend à souhaiter que des liens plus étroits se forment entre les Grecs hautement motivés et leurs concitoyens de l'Eurozone, qu'ils puissent inventer ensemble les nouvelles politiques dont l'Europe a tant besoin aujourd'hui.

Qui sait, cela pourrait même être un exercice stimulant.

.....
Universitaire américaine et suisse, avec des origines grecques. Elle est l'auteur d'«Un sens à l'Europe: Gagner la paix (1950-2003)» (Odile Jacob, 2003) et «A Political Theory of Identity in European Integration: Memory and Policies» (Routledge, 2011)

Nucléaire: ne faisons pas demi-tour



Alexander Likhotal

La voie juste et audacieuse que la Suisse s'était fixée de suivre en 2011 pour éliminer ses cinq centrales nucléaires a apparemment rencontré un obstacle, les législateurs souhaitant désormais – à la consternation de beaucoup – faire volte-face afin, semble-t-il, d'assurer que le pays ait suffisamment d'énergie pour répondre à ses différents besoins.

J'espère que c'est juste un petit obstacle sur la route qu'à prise la Suisse vers l'abandon de la dépendance au nucléaire en vue de devenir un leader mondial dans le développement de l'énergie alternative et renouvelable.

L'énergie est la pierre angulaire de l'économie moderne. Mais sa production devrait être compensée par un examen rationnel des moyens et des fins, en particulier quand il s'agit de l'énergie nucléaire. Est-il rationnel de produire de l'électricité avec des centrales nucléaires? C'est la première question que je pose.

Fukushima et Tchernobyl ont été un cauchemar, mais malheureusement pas une anomalie. En fait, ils ne sont que les plus meurtriers parmi une longue série d'accidents impliquant effondrements, explosions, incendies et pertes de liquide de refroidissement – et ce tant en période de fonctionnement normal que dans des conditions d'urgence, tels que les sécheresses et les tremblements de terre.

La sûreté nucléaire exige la clarté sur les mots. Contrairement aux affirmations de ses défenseurs qui déclarent qu'il y a eu seulement

deux accidents majeurs, la réalité est tout autre si l'on redéfinit un accident en y incluant les incidents qui ont entraîné la perte de vies humaines ou des dommages matériels importants.

Au moins 99 accidents nucléaires répondant à cette définition, totalisant plus de 20,5 milliards de dollars en dommages et intérêts, se sont produits dans le monde de 1952 à 2009 – soit plus d'un incident et l'équivalent de 330 millions de dollars de dommages et intérêts par année.

Cette récurrence, qui démontre qu'il existe de nombreux risques qui ne sont pas correctement contrôlés ou réglementés, est préoccupante, c'est le moins qu'on puisse dire, étant donné la gravité des dégâts qu'un seul accident peut causer. L'explosion et l'effondrement d'un réacteur de 500 mégawatts situé à 50 kilomètres d'une ville entraîneraient la mort immédiate d'environ 45 000 personnes, en affecteraient à peu près 70 000 autres, et provoqueraient 17 milliards de dommages matériels.

Les flux de capitaux prennent la voie des renouvelables, ce qui constitue un signal fort

Lors d'une visite à Tchernobyl en avril de cette année, on m'a parlé du nouveau projet de construction d'un «abri» d'ici à 2015 pour bloquer les radiations émanant toujours du réacteur qui a explosé il y a 26 ans. Le prix est estimé à 1,5 milliard d'euros. Mais ce sarcophage n'est rien de plus qu'un pansement hors de prix qu'il faudra arracher de cette plaie purulente dans une centaine d'années, lorsque, je l'espère, une solution défi-

nitive sera trouvée. Une zone d'exclusion de 30 kilomètres entoure l'usine sinistrée de Tchernobyl, laissant des terres autrefois fertiles aujourd'hui incultivables par les agriculteurs locaux. La Biélorussie voisine possède près de 8000 km² de surface cultivable, l'équivalent de l'ensemble de la superficie des terres agricoles de la Suisse, qui sont devenues inutilisables pour des siècles à cause des radiations.

Récemment, le laboratoire cantonal de Zurich aurait découvert dix tonnes de champignons importés d'Ukraine contenant du césium, ce qui signifie que même 26 ans après l'accident, les risques d'exposition aux radiations résiduelles dus aux poussières radioactives transportées par le vent restent élevés.

La deuxième question est liée au coût de l'énergie nucléaire. Les informations que nous pouvons obtenir des marchés financiers ne sont pas au-dessus de tout soupçon, mais elles ne peuvent pas être négligées non plus. Il est instructif d'analyser où vont les flux de capitaux. En principe, ils ne prennent pas la direction des activités à but non lucratif. Aujourd'hui, nous pouvons observer que ce capital ne prend pas la direction de l'énergie nucléaire mais des énergies renouvelables. Le récent rapport des Pew Charitable Trusts montre qu'en 2011, les Etats-Unis ont investi plus de 48 milliards dans les énergies renouvelables, contre 34 milliards en 2010, représentant ainsi la première place dans les classements mondiaux des investissements énergétiques propres.

Cela signifie que l'argent nécessaire pour construire des centrales nucléaires ne peut être trouvé dans le capital privé. Où se trouve-t-il? Répondre à cette question est facile. Il provient des impôts et des obligations d'Etat. Les contribuables ou les acheteurs de ces titres financent l'énergie nucléaire. La sa-

vent-ils? Je crains que la réponse soit non.

Et nous ne devrions pas oublier que lorsque les prétendues «économies» liées à l'utilisation de l'énergie nucléaire sont mises en avant, elles n'incluent jamais le coût correspondant au prix à payer pour les subventions gouvernementales directes et indirectes, le démantèlement des installations anciennes et – à la lumière des catastrophes – le nettoyage d'urgence, en même temps que l'assainissement des communautés affectées. Leur construction et leur entretien sont traditionnellement en proie à des retards et à des dépassements de coûts massifs. [...]

Tous ces coûts cachés rendent le prix de l'énergie nucléaire plus élevé que le coût du transfert vers les énergies renouvelables qui pourraient augmenter l'efficacité énergétique.

Pour ne donner qu'un seul chiffre et se concentrer uniquement sur la limitation des déchets, on estime que des mesures adéquates pour isoler les bâtiments ou concevoir de nouveaux systèmes d'économies d'énergie pourraient réduire nos factures d'électricité de 20 à 30%. Avec près de 40% de l'électricité produite en Suisse par les centrales nucléaires, les mesures d'économie d'énergie peuvent grandement aider ce pays à éliminer progressivement la production d'énergie nucléaire. C'est sûrement un scénario qui mérite d'être étudié.

Nous assistons à la fin du «business as usual» dans la production énergétique mondiale. Seuls les acteurs de premier plan pourront non seulement naviguer sur les tendances mondiales de demain, mais également les façonner. J'espère que la Suisse ne perdra pas sa chance d'être parmi eux.

.....
Président de Green Cross International, basé à Genève

Vous et nous

Vous écrivez

Plus de routes, plus de trafic

Blaise Horisberger, Neuchâtel

Les habitants du Locle se plaignent de la circulation automobile et de sa pollution? Ils ont raison. Ils pensent qu'un tunnel à 800 millions la fera sensiblement diminuer? Ils se trompent! En effet, les expertises récentes de la circulation en ville du Locle ont montré que tout au plus 15 à 20% était constitué de trafic de transit susceptible d'emprunter le tunnel en projet, le solde des véhicules continuant à encombrer et polluer le centre-ville en s'y déplaçant. Il est en outre avéré aujourd'hui que la création de nouvelles voies de circulation génère une augmentation de la circulation. La ville de Neuchâtel en est l'exemple flagrant, puisque le trafic en surface y est plus important aujourd'hui qu'avant l'ouverture du tunnel de la N5 et ce malgré les mesures usuelles de modération du trafic. [...]

La seule manière réellement efficace de réduire la circulation automobile au centre-ville consiste à introduire des mesures radicales de modération du trafic parallèlement au développement d'un réseau de transports publics efficace et d'autres modes de transports collectifs (covoiturage, navettes d'entreprise, etc.) et de mobilité douce. On peut donc se demander pourquoi le Conseil communal du Locle tarde à mettre en œuvre le plan de modération du trafic dont il dispose depuis quelques années. [...]

Pour des physiciens cantonaux

Alois Raemy, physicien retraité, conseiller communal, La Tour-de-Peilz (VD)

Les cantons disposent en principe de chimistes et de médecins cantonaux; les cantons alpins ont en général aussi à leur service des géologues cantonaux. Tous ces spécialistes ont prouvé leur utilité depuis longtemps.

Comme, en relation avec les problèmes de ressources énergétiques et d'écologie, les aspects physiques et technologiques sont de plus en plus nombreux, je trouve que les grands cantons en tout cas devraient engager un physicien cantonal pour éviter que seuls des critères politiques dictent les choix en ces matières. Un tel physicien cantonal devrait aussi s'impliquer dans la prévention d'accidents, d'incendies et d'explosions. En effet, si en Suisse nous sommes certainement des as en matière d'intervention dans des situations difficiles – l'accident récent de Sierre l'a encore démontré – nous pouvons faire de sérieux progrès dans le domaine de la prévention.

Oui aux réseaux de soins

Dr François Héritier, vice-président de l'Association des médecins de famille Suisse, Courfaivre (JU)

Le débat sur les réseaux de soins prend de l'ampleur. Malheureusement, certains collègues font preuve de dogmatisme, [...] un récent courrier du Dr Châtelain en est la démonstration. Quelques malheureux raccourcis doivent être ici corrigés.

M. Châtelain nous parle de «l'illusion de faire des économies». Où sont-elles? La coordination des soins au sein des réseaux permet d'éviter des examens inutiles et des traitements à double. En outre, grâce à la coresponsabilité budgétaire fixée paritairement entre le réseau et les assureurs, il est possible de financer des prestations normalement non comprises dans la LAMal – et donc d'encourager la prévention. Et cela en plus des prestations de base garanties obligatoirement par la loi. Dans les dizaines de réseaux de soins déjà existants en Suisse, cela se traduit par une baisse de 10 à 20% des coûts selon les cas. Une baisse souvent répercutée sur les primes également.

La deuxième illusion concerne la qualité des soins. Un réseau de soins ne fonctionne que si les traitements prodigués sont d'excellente qualité: dans le cas contraire l'état de santé des patients se péjore et ces derniers quittent le réseau. Et tout cela coûte plus cher.

Pilotés par un médecin référent, généralement le médecin de famille, les réseaux offrent une meilleure prise en charge médicale, en matière de qualité et de sécurité. [...]

Nous rectifions

«Le Temps» du 26 mai 2012

Pierre Chiffelle, conseiller juridique de la Fondation Franz Weber, souhaite rectifier l'un de ses propos rapportés dans l'interview au sujet de l'application de l'initiative sur les résidences secondaires. Les partisans de l'initiative s'opposent à l'exclusion du projet d'ordonnance en consultation de toutes les résidences principales existantes avant le vote du 11 mars. En revanche, contrairement à la réponse prêté à l'avocat vaudois, l'héritage pourrait justifier la réaffectation d'une maison en résidence secondaire.

Vos lettres, de 1500 à 2000 signes au maximum, sont les bienvenues par courriel (lecteurs@letemps.ch), par fax 8022 888 59 67) ou par poste (*Le Temps*, courrier des lecteurs, case postale 2570, 1211 Genève 2). Nous nous réservons le droit de les sélectionner ou de les réduire. Vous pouvez aussi exprimer votre point de vue au café électronique du *Temps*, à l'adresse internet: letemps.ch/contact